



LE PACÔMIEN



| |
|---|
| Mot de la mairesse p. 3 |
| Fête des citoyens p. 5 |
| Halloween p. 11 |
| Résumé de la séance du conseil p. 14 |
| Calendrier p. 16 |

Lancement de l'Espace nourricier
21 septembre 2025

Le Pacômien est publié 10 fois par année et diffusé gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Des exemplaires sont disponibles au bureau municipal.

Date de tombée, le **20** de chaque mois. À noter qu'il n'y aura pas de parution en juillet et août.

Information et réception des textes: lepacomien@gmail.com. Caroline Hudon, Préposée à l'accueil et aux communications avec les citoyens

CLINIQUE Danie Jean
AUDIOPROTHÉSISTES

Professionnel
en santé auditive

Danie Jean
Audioprothésiste
Permis #701
Tél. : 418 856-1560
Télec. : 418 856-3347
daniejean@cliniqueaudio.com
www.cliniquedaniejeonaudioprothesistes.com

402A, 4^e Avenue Paré, La Pocatière (Québec) G0B 1Z0

CARON

GRUPE FUNÉRAIRE

RESTAURANT
AUBERGE
COMME AU
PREMIER
JOUR

Nos heures d'ouverture

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 18h00-21h00 |
| Mardi | 18h00-21h00 |
| Mercredi | 18h00-21h00 |
| Judi | 18h00-21h00 |
| Vendredi | 18h00-21h00 |
| Samedi | 18h00-21h00 |
| Dimanche | 9h00-12h00 |

HÉBERGEMENT ☎ 418-852-1377
BISTRO TERRASSE • commeaupremierjour@bellnet.ca
224 Bd Bégin, Saint-Pacôme, QC G0L 3X0

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

MD

Marius Pelletier inc.

418 856-3371

GILBERT ROYER LTEE

MARTIN ROYER

191 BOULEVARD BÉGIN
SAINT-PACÔME, QUÉBEC

418-852-2710
martinroyer@videotron.ca

marché
ami
VIEUX ÉPIQUEUR

DEPUIS 1964

AKKA

GANTS DE TRAVAIL INDUSTRIELS
WWW.AKKA.CA

Trouvez nos gants chez nos distributeurs du village :
QUINCAILLERIE RAYMOND PELLETIER
TECH MINI MÉCANIQUE INC. - SECOURS RM

StructureCD
Depuis 1975

SIÈGE SOCIAL
289, BOULEVARD BÉGIN
SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0

TÉL. 418 852-2566
TÉL. 1 800 463-8648 (SANS FRAIS)
FAX 418 852-3442

EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION • DÉMOLITION • EMPierreMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE • TRAVAUX GÉNIE CIVIL
DÉNEIGEMENT

Transport Pierre Dionne
R.R.Q. : 8279-7556-30

PIERRE DIONNE, propriétaire
Cellulaire : 418 868-9486
Téléphone : 418 852-1222
info@transportpierre-dionne.com

41, rue du Parc-Industriel, Saint-Pacôme

Volt-Ampère

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

**Marché
DES AULNAIES**

**ARPENTAGE
CÔTE-DU-SUD inc.**
Arpenteurs-géomètres

Guy Marion, a.-g.
gmarion@arpentagecds.com

222, route 230, bureau 200
La Pocatière (Québec)
G0B 1Z0
Tél: 418 856-2866
Télec: 418 856-4061
arpentagecds.com

**CINÉMA
LOUISE**

231, boul. Bégin
Saint-Pacôme, Kamouraska
(Qc) G0L 3X0
418.852.2891
cinelouis@videotron.ca

real D 3D
100% numérique
Projection laser

Alain Chamberland, président

www.cinemalouise.com

BRAN DE SCIE & CIE
OUTILLAGE DE FORESTERIE

SICO

QUINCAILLERIE R. PELLETIER
251, boul. Bégin, St-Pacôme (QC) G0L 3X0
Tél.: (418) 852-2029

Appareils ménagers - Jouets -
Peinture - Plomberie - Électricité - Outillage

Raymond Pelletier, propriétaire

épur'eau

Nicolas Detaille, M.Env., T.P.
418 551-3756
epur-eau@outlook.com
309, boulevard Bégin,
Saint-Pacôme

- Conception de plans et production de rapports pour l'obtention de permis :
 - Installations septiques
 - Puits d'eau potable
- Délimiter et identifier des milieux humides épur'eau offre des services professionnels avec pour objectif une meilleure préservation de notre ressource « eau »

JOYEUSE HALLOWEEN!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD - RIVIERE-DU-Loup -
MADAGASCAR - TROIS-COURTES

BERNARDGENEREUX.CA

1861

ACCEUIL ET BIEN-ÊTRE

CET ESPACE PUBLICITAIRE
POURRAIT ÊTRE LE VÔTRE!
CONTACTÉZ-NOUS AU 418-
852-2356 POSTÉ 201

LE MOT DE LA MAIRESSE



Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais d'abord vous remercier pour votre patience concernant le délai des travaux d'asphaltage du Nord du Rocher.

Nous savons que ces améliorations sont attendues et soyez assurés que nous avons tout mis en œuvre pour les réaliser dans les meilleures conditions. Au moment où j'écris ces lignes, les travaux devraient être achevés ou du moins sur le point de l'être.

La Fête des citoyens a été un beau moment de rencontres et de sourires. Merci à toutes les personnes présentes et bienvenue encore une fois à nos nouveaux résidents : nous sommes heureux de vous compter parmi nous! Notre devise « Accueil et bien-être » n'a jamais été aussi vraie! Nous avons aussi souligné le rôle essentiel de nos bénévoles. Leur générosité et leur énergie sont au cœur de notre communauté et rendent possibles de belles réalisations comme l'Espace nourricier, dont nous avons fait l'inauguration lors de cette fête et qui sera, j'en suis certaine, un lieu de partage et de fierté collective.

Enfin, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée au cours des quatre dernières années. Je renouvelle avec enthousiasme mon engagement auprès de vous afin de mener à bien les projets importants qui feront grandir et rayonner notre milieu de vie.

Avec toute ma gratitude,
Louise Chamberland, mairesse



DES NOUVELLES DES FÊTES DU 175E DE SAINT-PACÔME

Le comité des Fêtes du 175e est déjà à pied d'œuvre afin de préparer une année 2026 mémorable pour toute la communauté pacômienne. La programmation commence à se confirmer et promet d'être à la fois diversifiée et rassembleuse, afin de rejoindre l'ensemble de la population.

Le comité travaille avec enthousiasme et dévouement pour offrir à Saint-Pacôme une année de célébrations à la hauteur de son dynamisme et de sa vitalité. Restez à l'affût : d'autres nouvelles suivront au cours des prochains mois!



ENREGISTREMENT DES CHIENS

Nous désirons vous rappeler que, conformément au règlement no 150 concernant les animaux, tout gardien d'un chien devra, dans les huit (8) jours suivant les trois (3) mois d'âge du chien, obtenir une licence pour ce chien.

Le coût de cette licence est de dix dollars (10,00\$) pour la durée de la vie du chien, sauf en cas de perte de licence. La licence perdue pourra être remplacée au même prix.

La demande de licence doit être présentée sur un formulaire fourni par la municipalité. Le formulaire est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité, dans la section *Animaux*.



LA FABRIQUE VOUS INFORME

Les célébrations:

Les célébrations ont toujours lieu aux deux semaines. Les prochaines auront lieu les 5 et 19 octobre. **Le 2 novembre, la messe des défunts sera célébrée.** Les familles qui ont perdu un membre de leur famille depuis le mois d'octobre 2024 ont été ou seront contactées. Cette célébration est préparée par l'équipe de pastorale et les Chevaliers de Colomb. C'est aussi une messe à intentions collectives. Toutes les personnes intéressées à souligner leurs défunts doivent rejoindre le bureau de la Fabrique.

La campagne de capitation annuelle

À la mi-octobre, vous recevrez, par le courrier, le formulaire pour la capitation. Nous vous rappelons que l'argent amassé nous permet de payer, en partie, les services offerts par les prêtres, les agents de pastorale et les services administratifs lors des célébrations dominicales, l'accompagnement dans le deuil, les préparations au baptême, au mariage et à la catéchèse intergénérationnelle. Nous devons aussi gérer les deux cimetières.

Le columbarium

L'achat du columbarium pour le cimetière de la montagne est fait. Il sera installé sous peu ou après l'hiver. Vous pouvez réserver votre niche simple ou double. Contactez le bureau pour plus de renseignements.

Nous vous rappelons que les heures normales de bureau sont de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, tous les mardis. En dehors de ces heures, pour toute urgence, contactez Lisette Lévesque (418-852-2049) ou Lise Michaud (418-852-2340).

Nous prenons quelques lignes pour souligner l'engagement de ces deux bénévoles, Lisette et Lise. Nous les surnommons le Duo d'enfer! Ces deux femmes travaillent bénévolement depuis des années pour la Fabrique. Quand la vie réunit une ex-professeure et une ex-archiviste, nous pouvons dire que nos dossiers de la Fabrique sont bien gérés. Longue vie à notre duo!

Le Conseil de Fabrique

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'abonnée du mois d'août est madame **Catherine Vaillancourt**. Elle s'est choisi un prix parmi ceux offerts.

Nous aurons une nouvelle rotation de livres le 21 octobre. Une exposition sur les Mangas (Radiant) sera également présente jusqu'en janvier 2026.

Des détecteurs de **radon** sont disponibles pour un prêt si vous désirez mesurer la concentration de **radon** dans votre habitation.

INVITATION AUX JEUNES DE 4 À 12 ANS

Atelier de bricolage :

Lucie et Isabelle vous invitent les **11 et 25 octobre** et les **8 et 22 novembre** de 10 h à 12 h à la bibliothèque pour peindre des roches, fabriquer des décorations et bien d'autres choses. Prendre note qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance et que vous pouvez amener un ou une amie si le cœur vous en dit; ils sont les bienvenus.

Célyne Rousseau, responsable

RINÇAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Le rinçage automnal du réseau d'aqueduc aura lieu du 28 septembre au 8 novembre 2025, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 11 h 00. Des alertes seront envoyées pour les secteurs touchés aux personnes inscrites (n'hésitez pas à vous inscrire!) et des annonces seront faites sur notre page Facebook ainsi que sur l'enseigne lumineuse.

Recommandations :

- Éviter le lavage des vêtements la journée de la séquence qui vous touche
- Le plus possible, si nécessaire, faire une petite réserve d'eau la veille
- Vérifier pendant quelques heures après le rinçage la coloration de l'eau avant de l'utiliser
- Laisser couler un filet d'eau si la coloration de l'eau persiste et ce, jusqu'à l'obtention d'une eau claire

FÊTE DES CITOYENS

MERCI À TOUS POUR LA FÊTE DES CITOYENS!

Le dimanche 21 septembre dernier, près de 100 Pacômiens et Pacômiennes se sont réunis pour célébrer la Fête des citoyens et l'inauguration de l'Espace nourricier. La température clémente a permis de profiter pleinement de ce beau moment de rencontres et de convivialité.

Lors de l'événement, nous avons eu le plaisir de souligner l'engagement de nos bénévoles, d'accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants, de présenter les nouveaux bébés de la communauté, ainsi que de remercier les généreux donateurs pour la réalisation de l'Espace nourricier. Un excellent buffet a été servi et apprécié de tous.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes présentes d'avoir contribué à faire de cette fête un succès. Nous vous donnons déjà rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition de la Fête des citoyens!



SYSTÈME D'ALERTES DE LA MUNICIPALITÉ - SOYEZ INFORMÉS EN TOUT TEMPS!



ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informés
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

- | | | | | |
|--|--|--|--|--|
|  Avis d'ébullition |  Déneigement |  Interruption de l'eau potable |  Bris d'aqueduc |  Incendie |
|  Avis d'évacuation |  Chaleur accablante |  Alerte environnement |  Route fermée |  Collecte domestique |
|  Avis de confinement |  Lieu public fermé |  Eau brouillée |  Non-consommation de l'eau |  Avis important |
|  Fuite de matière dangereuse |  Restriction de l'utilisation de l'eau potable |  Risque d'inondation |  Indice de feu |  Alerte |



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

st-pacome.ca • 418 852-2356

UNE ŒUVRE DE FICTION EN PLUSIEURS PARTIES POUR VOUS DIVERTIR!

BOIS & DESTINS - ÉPISODE 2 : LE BOIS À PÂTE, LE PIÈGE INVISIBLE - PAR ALAIN KIROUAC

Quelques semaines plus tard, Gérard préparait, comme à chaque printemps, son petit tas de billes de bois à pâte. Rien de bien gros! Juste ce qu'il récoltait en nettoyant ses sentiers et en éclaircissant les bordures. Depuis des années, Pellerin, son transporteur, passait le ramasser en même temps que ses billots de sciage et le déposait dans une cour de transit près des moulins de la région.

Mais cette année, Pellerin l'avait appelé, l'air désolé : « Gérard, j'peux pas prendre ton bois à pâte. La cour de transit n'achète plus de bois des particuliers. »

Gérard avait senti le sol se dérober sous ses bottes : « J'le chaufferai pas certain, c'est du tremble! C'est même pas bon en bois de poêle. Ma vieille va geler. »

Pellerin marqua une pause, puis ajouta : « Ça va être compliqué. Faut que je rapaille plusieurs petits tas comme le tien pour faire un voyage complet. Et même là, ça va prendre des mois avant que je puisse aller le livrer... au seul acheteur qu'il reste, pis il est hors de la région. »

Déconcerté, Gérard alla voir Aurèle, qui faisait chantier dans le rang d'en haut. Il le connaissait depuis longtemps, un gars débrouillard, qui travaillait fort et parlait peu.

« Dis-moi, Aurèle... ton bois à pâte, tu le vends où asteur ? »

Aurèle haussa les épaules, le regard un peu amer.

« J'ai pas le choix. J'le vends à une entreprise extérieure, plus loin. C'est pas nous autres qui gère ça asteur. »

Gérard fronça les sourcils : « Et t'as pas de problème avec le Syndicat ? »

Aurèle le regarda droit dans les yeux : « Faut un contingent avant même de faire du bois à pâte. Sinon, t'es dans le trouble. Ils peuvent te le saisir, sans te payer. »

Déjà méfiant, Gérard se rendit au bureau du **Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud**. Madeleine, toujours calme, lui montra le règlement du Plan conjoint.

« Gérard, écoute bien : Toute personne qui entend mettre en marché du bois visé par le Plan conjoint des producteurs forestiers du Sud du Québec doit d'abord obtenir un contingent délivré par le Syndicat. C'est l'article 1 du règlement sur les contingents. »

Gérard lut la clause, les mains tremblantes. « Le bois livré sans contingent peut être saisi par le Syndicat, sans compensation au producteur. »

Il ne dit rien. Il replia lentement le document, le regard fixé sur la table. Sur le chemin du retour, Gérard fit un détour pour aller voir Clément, un producteur du coin qui avait toujours eu ses entrées au Syndicat. Assis sur le bord de sa galerie, Clément l'écouta raconter sa visite, les bras croisés, le regard tranquille : « Ils m'ont montré le règlement. Article 1. Faut un contingent avant même de penser bûcher. Pis si t'en as pas, ils peuvent te le saisir. Sans te payer. »

Clément hocha la tête lentement, puis esquissa un sourire en coin : « C'est jamais arrivé, Gérard. Moi j'pense pas qu'y vont se rendre là. Le Syndicat travaille pour les propriétaires, faut pas l'oublier. »

Gérard le regarda sans répondre. Ce sourire-là, il le connaissait. C'était celui qu'on fait quand on veut calmer le jeu... ou éviter d'y jouer.

En s'arrêtant au garage du village pour acheter de l'essence pour sa scie, Gérard croisa Raymond, un ancien forestier à la barbe blanche et au regard perçant, qui sortait du petit dépanneur avec un café dans une main et son vieux chapeau dans l'autre.

Raymond le salua d'un clin d'œil, puis, en voyant l'air soucieux de Gérard, il s'approcha : « T'as l'air d'avoir vu passer un orignal dans ton sentier... Qu'est-ce qui t'amène? »

Gérard lui raconta brièvement les histoires de contingents et de saisie de bois. Raymond écouta sans l'interrompre, puis conclut en hochant la tête : « C'est pas nouveau, ça. Mais ça empire. Ils rendent la tâche plus difficile aux petits producteurs. C'est pas une erreur, c'est voulu. Pis y'a pas juste les producteurs. Les petits acheteurs locaux ferment les uns après les autres. »

Gérard acquiesça, le regard sombre.

« Ils veulent qu'on suive les règles, mais ils nous les cachent derrière des paragraphes. »

À SUIVRE...



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Élections générales du 2 novembre 2025 à Saint-Pacôme

La période électorale est lancée

Saint-Pacôme, le 19 septembre 2025. – La période électorale commence aujourd’hui dans la municipalité de Saint-Pacôme. Elle permettra de pourvoir 6 postes de conseillères ou conseillers municipaux ainsi que le poste de mairesse ou maire. La MRC de Kamouraska doit aussi pourvoir le poste de préfète ou préfet.

La période pour soumettre une déclaration de candidature commence aujourd’hui et se poursuivra jusqu’au 3 octobre, selon l’horaire indiqué sur l’avis public d’élection. À moins que des postes soient pourvus sans opposition à l’issue de cette période, les électrices et les électeurs voteront pour tous les postes de conseillères ou conseillers ainsi que pour le poste de mairesse ou maire et pour le poste de préfète ou préfet de la MRC.

Voter

Si plus d’une personne pose sa candidature à l’un ou l’autre de ces postes, il y aura 2 jours de vote.

Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h;

Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

Autre option de vote disponible sur demande.

Les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé peuvent demander qu’une équipe de vote vienne à elles.

Dans ce cas, les électeurs admissibles doivent faire une demande auprès de la présidente d’élection au plus tard le 21 octobre 2025.

Présenter sa candidature

Toute personne intéressée à devenir membre du conseil municipal doit déposer une déclaration de candidature auprès de la présidente d’élection d’ici le vendredi 3 octobre à 16 h 30. Elle doit recueillir les signatures d’appui d’au moins 5 électrices et électeurs pour se présenter à un poste de conseillère ou conseiller. Si elle convoite le poste de mairesse ou maire, elle doit recueillir au moins 5 signatures.

S’informer

Mme Manon Lévesque est présidente d’élection. Son bureau est situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme. Elle peut être jointe par téléphone, au 418 852-2356 poste 210 ou par courriel, à l’adresse administration@st-pacome.ca

Le site Web de la Municipalité de Saint-Pacôme au www.st-pacome.ca fournit diverses informations sur les élections en cours. La liste des candidates et candidats y sera notamment diffusée.

La [liste des candidates et candidats](#) sera également accessible sur le site Web d’Élections Québec, où convergeront les données des quelque 1 100 municipalités du Québec en élections.

Données sur les dernières élections générales municipales

Lors des élections générales municipales du 7 novembre 2021, plus de 1 332 personnes étaient inscrites sur la liste électorale de la municipalité. Le taux de participation était de 53 % pour tous les postes ; à l’échelle du Québec, le taux était de 38,7 %.

Source : Manon Lévesque, présidente d’élection
Municipalité de Saint-Pacôme
7, rue Caron, Saint-Pacôme, Québec G0L 3X0
418 852-2356, poste 210 administration@st-pacome.ca

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Avec l'arrivée de l'automne, nous sommes moins à l'extérieur. Voici quelques conseils pour prévenir les vols :

- Verrouillez votre porte de remise et/ou garage lorsque vous avez terminé d'y aller pour la journée
- Verrouillez la porte de votre voiture en arrivant à la maison
- Verrouillez la porte de votre résidence lorsque vous êtes absent et avant la nuit

Ces habitudes sont faciles à intégrer à votre routine et peuvent prévenir bien des tracas.



LOCAL DES JEUNES

Le local des jeunes est de retour!

Ça y est! Le local des jeunes rouvre ses portes le mercredi 15 octobre et vous êtes tous invités à venir célébrer!

Une nouvelle animatrice, Andréanne Roy, sera sur place pour mettre de l'ambiance et vous accompagner dans vos projets et activités.

Le local sera ouvert tous les mercredis et vendredis de 18 h à 21 h. Viens relaxer, rencontrer tes amis, t'amuser et profiter d'un endroit juste pour les jeunes de Saint-Pacôme.

On t'attend dès le 15 octobre pour l'ouverture officielle!

5 FAÇONS DE GÉRER VOS FEUILLES MORTES (Source : Co-Éco)

No.1 : Les laisser sur votre terrain

Si vous avez un terrain peu aménagé ou boisé, cette première option est la plus simple, demande moins de travail et aide la biodiversité en plus de créer un engrais naturel.

No. 2 : Les déchiqueter sur votre pelouse

Utilisez une tondeuse avec une lame déchiqueteuse bien aiguisée pour déchiqueter les feuilles mortes qui se décomposeront rapidement. Passez la tondeuse sur les feuilles par temps sec et avant qu'elles ne recouvrent plus de la moitié de votre pelouse. Les feuilles contribueront à enrichir le sol et favoriser la croissance de la pelouse en plus de former une couche de matière organique permettant de mieux retenir l'eau.

No. 3 : Les mettre dans votre compostage domestique

Vous pouvez mettre les feuilles mortes au compostage domestique, mais pas dans votre bac brun!

No. 4 : Les utiliser pour créer votre propre paillis naturel

N'hésitez pas à prendre l'excédent de feuilles mortes et déposez-le dans vos plates-bandes pour l'utiliser comme paillis pour protéger vos plantes l'hiver. Au printemps, les feuilles se décomposeront et libéreront des éléments nutritifs utiles aux plantes. L'important est que les feuilles (déchiquetées ou non) ne forment pas une couche de plus de 15 cm.

Pour accélérer la décomposition, vous pouvez mettre les feuilles mortes dans des sacs de plastique avec des trous. Ces sacs ne sont évidemment pas destinés au dépotoir! Lorsque vous mettez des feuilles mortes dans un sac aéré pendant tout l'hiver, le printemps venu, vous aurez un paillis naturel.

No. 5 : Les apporter à l'écocentre

En dernier recours, vous pouvez vous départir de vos feuilles mortes à l'écocentre le plus près.



Le député Mathieu Rivest accueille une nouvelle attachée de presse/politique

Côte-du-Sud, le 10 septembre 2025.

Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest est heureux d'annoncer l'embauche de madame Caroline Massé à titre d'attachée de presse/politique. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle sera responsable des relations avec les médias, de la diffusion des communications officielles ainsi que de la mise en valeur des initiatives du député et de notre gouvernement auprès du grand public.

Forte d'une expérience en communications et du service à la clientèle, Caroline apportera son expertise en communication stratégique et en gestion des relations médiatiques. Elle aura pour mandat de renforcer la visibilité du député et de soutenir ses prises de parole publiques.

Dès le 15 septembre prochain, elle sera présente au bureau de Saint-Pascal pour accueillir les citoyens et exercera ses actions au quotidien.

Nous sommes très heureux d'accueillir madame Massé dans notre équipe. Sa rigueur, son professionnalisme et son dynamisme seront des atouts précieux pour assurer une communication transparente et efficace avec la population et les médias.

Citation

Avec cette nomination, je réaffirme mon engagement à rester à l'écoute de la communauté, à valoriser ses projets et à entretenir un dialogue positif avec la population.

Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud

- 30 -

Renseignements

Jocelyne Ouellet

Responsable du bureau

Député de Côte-du-Sud

jocelyne.ouellet@assnat.qc.ca

Tél. : 418-234-1893



VENDREDI LE 31 OCTOBRE



HALLOWEEN



MUNICIPALITÉ DE ST-PACÔME 7, RUE CARON
DISTRIBUTION DE BONBONS ENTRE 17 H 30 ET 19 H 30



SALLE D'ENTRAÎNEMENT

SITUÉE AU
CENTRE MUNICIPAL
27, RUE SAINT-LOUIS

SAINT-PACÔME



La salle d'entraînement est ouverte
7 jours par semaine
24 heures sur 24



**Le-cercle-de-Fermières
Saint-Pacôme**



**CARREFOUR
50 + du QUÉBEC**

Pour votre inscription
ou pour plus d'informations, contactez :

dossiersaint-pacome@outlook.com

Hélène Turenne 581 671-1006
Aline Pelletier 418 852-3051



Note : Vous pouvez demander une rencontre avec une kinésologue afin d'établir avec vous un programme d'entraînement. Sur rendez-vous, cette rencontre est d'une durée d'une heure et est offerte gratuitement.

NOUVEAUX TARIFS – AUTOMNE 2025

| | Membres du cercle de Fermières et du Club 50 ans + de Saint-Pacôme | Non-membres résidents de Saint-Pacôme | Non-membres résidents d'autres municipalités | Étudiants |
|---------|---|---|--|-----------|
| Essai | 5 \$ | 10 \$ | 10 \$ | 5 \$ |
| 1 mois | 20 \$ | 25 \$ | 30 \$ | 20 \$ |
| 3 mois | 50 \$ | 70 \$ | 90 \$ | 50 \$ |
| 6 mois | 95 \$ | 130 \$ | 160 \$ | 95 \$ |
| 12 mois | 190 \$ | 245 \$ | 300 \$ | 190 \$ |

Condition : Être âgé d'au moins 18 ans

CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-PACÔME

UN LANCEMENT RÉUSSI POUR LES CÉLÉBRATIONS DU 175E!

INVITATION

Les membres du Cercle de Fermières Saint-Pacôme invitent toutes les femmes à venir les rencontrer et visiter leurs locaux.



MARDI, LE 7 OCTOBRE 2025

PORTES OUVERTES!

- ◆ **Dès 16 h**, venez visiter nos locaux et échanger avec nous.
- ◆ **Un souper** sera servi à compter de 17 h 15.
- ◆ **La réunion régulière** de la rentrée débutera à 18 h 30.

Veuillez confirmer votre présence:

Par courriel : dossierssaint-pacome@hotmail.com

ou par téléphone : 581 671-1006

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

À Saint-Pacôme, on aime bouger et se rencontrer! C'est en organisant des activités qu'on y arrive le mieux! Mais pour organiser ces activités, nous avons besoin d'aide de généreux bénévoles, de façon régulière ou sporadique. Il y a plusieurs façons de vous impliquer pour votre municipalité! N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez envie de donner de votre temps pour notre merveilleuse municipalité!

418 852-2356, poste 211
loisir@st-pacome.ca

Merci de tout cœur!

Le 31 août dernier, plus de 200 personnes se sont rassemblées pour partager un **souper poulet BBQ** au **Chalet de la Côte-des-chats** pour un premier rendez-vous festif soulignant le 175e anniversaire de Saint-Pacôme.

Moment fort de la soirée : le dévoilement de la toute première bière à l'effigie du 175e, la savoureuse **Côte-des-chats**. Cette nouvelle bière, créée spécialement pour l'occasion, a été accueillie avec enthousiasme et fierté par la population. Ce lancement marque le coup d'envoi d'une série d'activités qui viendront ponctuer l'année 2025 et préparer le terrain pour le **lancement officiel des festivités du 175e en début d'année 2026**.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce beau moment et restez à l'affût, car d'autres moments rassembleurs et festifs viendront très bientôt animer notre belle municipalité !

SOUPER POULET BBQ DES CHEVALIERS DE COLOMB



Les Chevaliers de Colomb Saint-Pacôme et Saint-Gabriel Conseil 10086 vous invitent à leur souper poulet BBQ en formule pour emporter :

Dimanche le 2 novembre 2025

Au chalet de la Côte-des-Chats (35, rue Caron, Saint-Pacôme)

Le service débute à 16 h 30 et se termine à 18 h 30

Coût : 21,00 \$

Cartes en vente auprès de M. Donald Émond au 418 308-0672



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 SEPTEMBRE 2025

1. Gestion financière et administrative

- Approbation de **664 452,02 \$** en dépenses pour la période du 1er au 31 août 2025
- Augmentation de la limite de crédit VISA à **6 000 \$**
- Adoption d'une directive linguistique : **usage exclusif du français**
- Remboursement de **15 649,41 \$** au ministère des Finances pour le programme Climat municipalités - Phase 2, volet 2
- Paiements pour les travaux d'aqueduc des Petites Côtes à l'entrepreneur Michel Gamache & Frères inc. (décomptes progressifs #3 à #5 + libération de retenues), pour un montant total de **511 613,67 \$**
- Paiement au Groupe Colas Québec inc. pour travaux sur le chemin Nord-du-Rocher (décompte progressif #1) pour un montant de **94 479,15\$**
- Modification de résolutions budgétaires et techniques
- Acquisition d'un terrain sur la rue Poulin pour **2 000 \$** (lot 4 321 256)

2. Demandes de soutien et contributions

- **Club de golf Saint-Pacôme** : contrat publicitaire (250 \$/an)
- **Société du roman policier** : contribution de **1 500 \$** + achat de 2 billets pour le souper gala
- **Communo-Vet** : lettre d'appui pour relocalisation
- **Centre-Femmes La Passerelle** : don de **100 \$**
- **Maison-Chapais** : don de **100 \$**
- **Résidence Lys d'Argent** : aide financière de **5 600 \$**

3. Voirie et sécurité

Demande au MTQ pour installation de **signalisation lumineuse Kali-Flash** à deux passages pour piétons

- ⇒ Intersection du boulevard Bégin (Route 230) et la rue Caron ;
- ⇒ Boulevard Bégin près du Marché Ami Gilbert Royer.

4. Hygiène, environnement et équipements

Acceptation de soumissions pour :

- Ventilation électrique (réservoir D'Anjou)
- Remise à neuf de pompes (stations PP3, PP4, P3-P4)
- Achat d'un **colorimètre** pour mesurer le chlore

5. Urbanisme et règlements

Adoption des **seconds projets** de règlements :

- Plan d'urbanisme (404)
- Zonage (405)
- Lotissement (406)
- Construction (407)
- Administration des règlements d'urbanisme (408)

Avis de motion pour :

- Tarification des services municipaux (409)
- Tarification volumétrique des services d'eau (411)
- Abrogation du règlement sur les pesticides (410)

Avis d'intention d'abroger le règlement de citation de la **Maison Dubé**

6. Varia

Appui à une demande de subvention pour **revitalisation du chalet de ski** en infrastructure jeunesse

Prochaine séance du conseil municipal

Mercredi le 1er Octobre 2025

19h30

Salle du conseil - 7, rue Caron

studios
sigma
ma

graphisme
rédaction
révision

418 852-3088
sigma@videotron.ca

LE COMITÉ
DU PARC

Joyeuse *Halloween!*

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER
DYNAMISER
SOUTENIR

CARREFOUR
50+ du QUÉBEC

Le-cercle-de-Fermières
Saint-Pacôme

Comité Développement
SAINT-PACÔME

GOLF
ST-PACÔME

La Fabrique de Saint-Pacôme
222, boul. Bégin C.P. 250
Saint-Pacôme GOL 3X0

Conseil de St-Pacôme
10086

Debrossage
Therault 2005 inc. *L'endroit
de bon service!*
Prop. Raymond Milliard

Débrossage - Peinture (Accrédité par les assurances)
Pare-brise
Redressement-chassis
Lavage intérieur et extérieur
Technologie de peinture à l'eau

194, ch. Haut de la Rivière
C.P. 8, St-Pacôme (Qc)
GOL 3X0
debosselagetherault2005@gmail.com

Tél.: 418-852-2787 • Fax.: 418-852-1520 • Rés.: 418-852-2069

418 852-2922
TECH
MINI-MÉCANIQUE
www.techminimecanique.com

TOUJOURS
Mikes
DEPUIS 1967
La Pocatière

Casse-Croûte

PL
AN **B**

174, boul Bégin
St-Pacôme, Qc
GOL 3X0
418-852-3388

CONSTRUCTION
Pierre Bonenfant Inc.

CENTURY 21
Nord-Sud
NORD IMMOBILIER

COURTIER IMMOBILIER
Pour un **SERVICE en OR!**
Plus de 20 ans d'expertise
Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER**?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

Location d'outillage
Garage
J. C. HUDON inc.
86, chemin de la Station
Sainte-Anne-de-La Pocatière
(Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-2427
www.locationjchudon.com

*CET ESPACE PUBLICITAIRE
POURRAIT ÊTRE LE VÔTRE!
CONTACTEZ-NOUS AU 418-
852-2356 POSTE 201*

*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ CÔTE DU SUD - RIVIÈRE DU LOUP -
FASSONNIERS-TIMBOURVILLE

BERNARDGENEREUX.CA

OCTOBRE 2025

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|--|--|-------------------------------|--|--|---|---|
| | | | 1 10 h 15 - 11 h Cardio- musculation 19 h 30 Séance du conseil | 2 Collecte des ordures 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes | 3 10 h - 11 h 15 Yoga doux Dernière journée de dépôt de candidature pour l'élection municipale | 4 |
| 5 11 h Célébration eucharistique | 6 18 h 30 - 20 h 15 Qi-Gong | 7 Collecte du bac bleu | 8 10 h 15 - 11 h Cardio- musculation | 9 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes | 10 | 11 10 h - 12 h Activité bricolage à la bibliothèque pour les 4 à 12 ans |
| 12 | 13 Collecte du bac brun | 14 | 15 10 h 15 - 11 h Cardio- musculation 18 h Ouverture du Local des jeunes | 16 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes | 17 10 h - 11 h 15 Yoga doux 10 h - 11 h 15 Yoga doux | 18 |
| 19 11 h Célébration eucharistique | 20 18 h 30 - 20 h 15 Qi-Gong | 21 Collecte du bac bleu | 22 10 h 15 - 11 h Cardio- musculation | 23 Collecte des ordures 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes | 24 10 h - 11 h 15 Yoga doux | 25 10 h - 12 h Activité bricolage à la bibliothèque pour les 4 à 12 ans |
| 26 12 h - 20 h Vote par anticipation si élection | 27 Collecte du bac brun 18 h 30 - 20 h 15 Qi-Gong | 28 | 29 10 h 15 - 11 h Cardio- musculation | 30 10 h - 11 h ViActive 13 h - 16 h Scrabble et cartes | 31 10 h - 11 h 15 Yoga doux | |

Horaire de la bibliothèque Mathilde-Massé

Dimanche 10 h à 12 h

Mardi 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi 16 h à 18 h

Horaire du Local des jeunes (dès le 15 octobre 2025)

Mercredi 18 h à 21 h

Vendredi 18 h à 21 h